Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES COMMENTAIRES À PROPOS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU LOT 4 698 227

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Coralie Rodrigue, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 2 mai 2023 à 19 h 30.

La municipalité doit statuer sur une demande de dérogation mineure, comme décrite ci-dessous :

Adresse : Lot 4 698 227

Projet : Construction d'un garage

Demande : Autoriser la construction d'un garage en zone agroforestière de 864 pi.ca. Le règlement de zonage autorise 765 pi.ca. Soit 80% de la superficie au sol de la résidence.

Les personnes intéressées par cette demande de dérogation mineure pourront se faire entendre par le Conseil lors de l'assemblée publique. Il est aussi possible de faire parvenir ses commentaires par courriel à l'adresse suivante dg@saintbenoitlabre.com ou par la poste ou en déposant votre écrit dans la chute à courrier du bureau municipal avant le 1 mai 2023, 16 h 30.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 12e jour du mois d'avril 2023

Coralie Rodrigue
Directrice générale/Greff.-Trés.

****

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 12 h 00 et 13 h 00, ce 12e jour d'avril 2023.

Coralie Rodrigue
Directrice générale/Greff.-Trés.